

Élections Nouveau-Brunswick

Allocation annuelle payable aux partis politiques enregistrés admissibles

conformément aux articles 31, 32 et 33 de la *Loi sur le financement de l'activité politique*

Pour l'exercice financier 2017-18

Montant

Budget principal	Crédit budgétaire autorisé par l'Assemblée législative		668,000 \$
Remboursement des honoraires de vérification	Honoraires de vérification de l'année civile précédente payables au premier trimestre de l'exercice financier en cours		
	Nombre de partis politiques enregistrés	5	
	Remboursement maximal par parti	2,000 \$	10,000 \$
Budget restant			<u>658,000 \$</u>

Versements de l'allocation annuelle	Partis politiques enregistrés admissibles aux versements de l'allocation annuelle	Votes valides exprimés lors de la dernière élection générale provinciale (2014)	Proportion des votes valides exprimés arrondie à trois décimales	Allocation, selon la proportion des votes valides exprimés, arrondie au dollar le plus proche	Versements trimestriels égaux
	Parti libéral	158,852	0.430	282,940 \$	70,735.00 \$
	Progressiste-conservateur	128,799	0.350	230,300 \$	57,575.00 \$
	Nouveau Parti démocratique	48,259	0.131	86,198 \$	21,549.50 \$
	Parti Vert NB Green Party	24,572	0.067	44,086 \$	11,021.50 \$
	Alliance des gens du N.-B.	7,964	0.022	14,476 \$	3,619.00 \$
	Total	368,446	1.000	658,000 \$	164,500.00 \$